



SPULTIN et publications

Conseil syndical
Sections syndicales

Comités internes

Assemblée
générale

Statuts

Convention collective
Guide d'application

Régime de retraite
Prévoyances collectives

Fédération et autres sites

Comités internes

Document présenté lors de la réunion du 6 novembre 1997

Rapport annuel du Comité exécutif (1er juin 1996 - 31 mai 1997)

Introduction

Les articles 28.7 et 10.5 des statuts du SPUL prévoient respectivement que:

«le Comité exécutif soumet au Conseil à la fin de son mandat, un rapport annuel concernant sa gestion; ce rapport est transmis à l'assemblée générale et distribué aux membres.»

et que:

«L'Assemblée générale entend et approuve les rapports annuels ou intérimaires présentés par le Comité exécutif.»

D'autre part, l'article 27.1 des mêmes statuts définit que c'est au mois de mai que les membres du Comité exécutif sont élus par le Conseil syndical, d'où la période visée par ce rapport.

Au cours de l'année 1996-1997, le Comité exécutif était constitué des personnes suivantes: Président: Jacques Faille, du 1er juin 1996 au 25 octobre 1996

Michel Beauchamp, président intérimaire du 25 octobre 1996 au 21 novembre 1996.
Gérald Lemieux, du 22 novembre 1996 au 31 mai 1997.

Vice-président: Michel Beauchamp du 1er juin 1996 au 25 octobre 1996,
puis du 22 novembre 1996 au 31 mai 1997.

Vice-présidente: Josiane Hamers, du 1er juin 1996 au 31 mai 1997.

Vice-présidente: Claire Deschênes, du 1er juin 1996 au 12 décembre 1996.

Louise Mathieu, du 24 janvier 1997 au 31 mai 1997.

Trésorier: James Pottier, du 1er juin 1996 au 31 mai 1997.

Secrétaire: Guy Allard du 1er juin 1996 au 31 mai 1997.

Le Comité exécutif a tenu 50 réunions entre le 1er juin 1996 et le 31 mai 1997 afin de remplir les tâches qui lui incombent. Ce rapport fait état des activités du Comité exécutif selon l'ordre suivant:

1. La vie interne du SPUL
2. Les relations du SPUL sur le campus
3. La FQPPU
4. Les relations avec le personnel du SPUL
5. Les affaires courantes et les dossiers en suspens
6. Les points saillants de l'année 1996-1997
7. Autres dossiers importants

1. LA VIE INTERNE DU SPUL

1.1 L'Assemblée générale

L'Assemblée générale annuelle du SPUL a eu lieu le 17 octobre 1996. Le rapport du Comité exécutif pour l'année 1995-1996, ainsi que les états financiers ont été adoptés.

Au cours de cette assemblée, Marcel Dupras, Ghislain Gendron et Denis Moffet ont été élus comme vérificateurs aux comptes chargés de vérifier les livres et autres documents ayant trait à l'administration du Syndicat (art. 10.10 des statuts).

1.2 Le Conseil syndical

Le Conseil syndical s'est réuni à 12 reprises au cours de l'année. Le Conseil a été présidé par Roger de la Garde. Julien Vallières a agi comme président substitut.

1.3 Les comités permanents du SPUL 1.3.1 Le Comité des griefs

Au cours de l'année 1996-1997, le Comité des griefs était composé des personnes suivantes: Roberta Mura, présidente, Roger Thériault, André Lareau, Gérald Lemieux, jusqu'au 22 novembre 1996, et

Louise Mathieu. James Pottier a assuré le lien entre ce comité et l'exécutif du 1^{er} juin 1996 au 24 janvier 1997, date à partir de laquelle, Louise Mathieu a pris la relève. Le Comité a déposé son rapport annuel au Conseil syndical du 13 juin 1997.

1.3.2 Le Comité d'application de la convention collective

Ce comité était composé de Jean Dionne, président, Clermont Dupuis et Jean Turgeon. Le comité a déposé son rapport annuel au Conseil syndical du 1^{er} juin 1997. Au cours de l'année, le comité a complété la mise à jour du Guide d'application de la convention collective 1996-1999 et, comme à l'habitude, répondu à de nombreuses questions des membres. Plusieurs documents produits par le Comité d'application de la convention collective ont été distribués aux membres.

1.3.3 Le Comité du SPUL sur les prévoyances collectives

Ce comité était composé de Nicole Rousseau, présidente, Marcel Dupras, Denis Moffet, Udaya Ganguly, André Papillon et Claude Bazin, à partir du 24 janvier. James Pottier a assuré la liaison avec le Comité exécutif du 1^{er} juin 1996 au 31 décembre 1996. Gérald Lemieux a pris la relève jusqu'au 31 mai 1997.

Le Comité a remis son rapport annuel au Conseil syndical du 13 juin 1997. Au cours de l'année, plusieurs dossiers ont été abordés par le comité. Parmi les plus importants, notons l'amélioration de la couverture pour les soins para-médicaux, entrée en vigueur au printemps 1997, l'utilisation d'une partie des surplus accumulés afin de payer les augmentations de primes prévues à partir du 1^{er} juin 1997.

Le comité a également mis en route un processus de révision de l'ensemble des prévoyances collectives afin d'assurer aux membres une couverture qui réponde adéquatement à leurs besoins et ce, au meilleur coût possible. Les changements fiscaux survenus au cours des dernières années et l'adoption d'une loi sur l'assurance-médicaments rendent nécessaire cette réévaluation.

1.3.4 Le Comité du SPUL sur la retraite

Ce comité était composé de Raymond St-Arnaud, président, Alain Cardou, jusqu'au 25 mars 1997, Jacques Faille, Martin Poulin, Diane Huot, à partir du 28 février 1997, Claude Bariteau, à partir du 28 février 1997, Charles A. Carrier et Yvon Sirois, jusqu'au 30 août 1996. James Pottier a assuré le lien avec le Comité exécutif.

Le rapport annuel du comité a été reçu par le Conseil syndical le 29 août 1997. Ce comité a été extrêmement actif, notamment afin de compléter l'entente portant sur l'utilisation des surplus actuariels, tel que convenu lors de la signature de la dernière convention. Le comité a également élaboré un programme renouvelé de retraite. Deux lettres d'entente, signées le 29 août 1996, ont permis d'officialiser ces modifications. Au cours de l'automne, le comité a entrepris une

tournée du campus afin de mieux informer les professeur/e/s sur le programme renouvelé de retraite. Ces rencontres ont connu un franc succès.

1.3.5 Le Comité du SPUL sur la condition féminine

Ce comité était composé de Pauline Fahmy, présidente, Marguerite-M. Roberge Nadia Gazzali, Louise Langevin, Louise Mathieu. Claire Deschênes a assuré le lien avec le Comité exécutif jusqu'au 31 décembre 1996. Par la suite, Josiane Hamers a pris la relève.

Le comité a organisé de nombreuses rencontres avec les professeures tout au long de l'année. Ces rencontres ont connu un taux de participation remarquable. Il est également fréquemment sollicité par les professeures. L'organisation d'une pétition par le comité a contribué à éviter la fermeture de l'Institut Simone de Beauvoir par l'administration de l'Université Concordia.

1.3.6 Le Comité du SPUL sur la qualité de l'enseignement

Ce comité a été formé principalement pour appuyer les représentants du SPUL au comité paritaire chargé d'étudier les nouvelles formes d'enseignement. Le comité était formé de Marcel Dupras, Alexandra Bachelor, Jean-Paul Laforest et Jean de Bonville. Josiane Hamers a assuré le lien avec le Comité exécutif. Les membres du comité ont été élus par le Conseil syndical le 23 août 1996. Au cours de l'année, le comité a joué un rôle d'appui constant vis-à-vis les représentants du SPUL au comité paritaire.

1.3.7 Le Comité des affaires externes

Ce comité était composé de Michel Beauchamp, président, Diane Parent et Yvan Comeau. Michel Beauchamp assurait le lien avec le Comité exécutif. Le comité a remis son rapport annuel au Conseil syndical du 13 juin 1997.

Le comité a analysé 60 demandes, dont 37 qui ont été retenues parce qu'elles correspondaient aux critères adoptés par le Conseil syndical. La grève des professeur/e/s de l'Université de York a été le dossier majeur d'aide financière. Rappelons que la grève des professeur/e/s de l'Université de York a duré 55 jours. Le SPUL a décidé d'appuyer les professeur/e/s en grève et le Conseil syndical a autorisé un don de 15 000\$ aux collègues de York. Au cours de l'année, le Comité des affaires externes a procédé à une mise à jour de la politique actuelle du SPUL. Le Conseil syndical a adopté cette politique (Politique d'insertion du SPUL dans son milieu et règles d'attribution de l'aide financière), qui, entre autres, amène un resserrement des priorités autour de l'action syndicale et un changement de nom du comité, qui devient le Comité d'aide financière.

1.3.8 Le Comité d'aide aux professeur/e/s

Le comité était composé de Pierre-Charles Morin, Jean Leahey et

Nicole Rousseau. Compte tenu du caractère hautement confidentiel et de la nature même des travaux de ce comité, le Comité exécutif n'a pas de lien direct avec les membres de ce comité. Le comité a déposé son rapport annuel au Conseil syndical du 13 juin 1997. Le comité a remarqué que le nombre de consultations a sensiblement diminué au cours de l'année et que cela peut être attribuable à divers facteurs, dont une diminution des besoins des professeur/e/s et l'utilisation d'autres ressources qui sont à leur disposition (service offert par l'université, par exemple). Il y aura lieu de voir si cette tendance sera maintenue l'an prochain.

1.3.9 Le Comité de gestion du fonds de réserve

Le comité était composé de René Del Villar, Marcel Dupras et James Pottier, à titre de trésorier du SPUL. Ce dernier était responsable du lien avec le Comité exécutif. Au cours de l'année 1996-1997, la gestion du fonds de réserve s'est faite selon la politique en vigueur depuis de nombreuses années, à savoir des placements à court terme, sous forme de dépôts garantis. Aucun montant n'a été retiré du fonds de réserve. Des informations détaillées sont consignées dans les états financiers du SPUL.

1.4 Les comités paritaires du SPUL

1.4.1 Le Comité paritaire des griefs

Au cours de la dernière année, Roberta Mura et Roger Thériault ont été les représentants du SPUL à ce comité. Les membres de ce comité se réunissent à chaque mois afin de résoudre les différents griefs et d'échanger des informations susceptibles de permettre de trouver des solutions et ainsi éviter de recourir systématiquement à l'arbitrage, un processus de dernier recours qui est long et coûteux.

1.4.2 Le comité de régime de retraite du RRPPUL (Régime de retraite des professeurs et professeures de l'Université Laval)

Les représentants du SPUL à ce comité paritaire étaient Jacques Faille, Martin Poulin et Raymond St-Arnaud. Ce comité a, entre autres, préparé les projets de lettre d'entente portant sur l'utilisation des suppléments actuariels pour l'année 1996.

1.4.3 Le Comité paritaire de gestion des régimes de prévoyances collectives

Marcel Dupras, Denis Moffet et Nicole Rousseau, présidente, ont représenté le SPUL. Les travaux de ce comité ont mené à la signature de lettres d'entente portant sur l'amélioration de la couverture des soins paramédicaux et l'utilisation des surplus accumulés pour prévenir une hausse de la prime. Au cours de l'automne, ce comité devrait mener une large enquête auprès des professeur/e/s afin de réévaluer les besoins en assurance.

1.4.4 Le Comité paritaire sur le programme d'accès à l'égalité

Pauline Fahmy, Marguerite-Marie Roberge et Claire Deschênes, jusqu'au 31 décembre 1997, ont représenté le SPUL. Le comité a fait une étude de l'embauche en regard des plans de redressement de chaque unité, pour la période 1990-1996. Les retards dans la mise à jour des plans de redressement s'expliquent par l'inertie de la partie patronale.

1.4.5 Le Comité paritaire sur les nouvelles formes d'enseignement

Josiane Hamers et Marcel Dupras ont représenté le SPUL. Ce comité a entrepris une vaste étude visant à faire l'inventaire des formes d'enseignement non-traditionnel qui ont cours actuellement sur le campus. La formation continue est un élément important à considérer. Ce comité se prépare aussi à consulter les professeur/e/s quant à la place des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) dans leur enseignement. Cette consultation devrait avoir lieu à l'automne 1997.

1.5 Les comités spéciaux du SPUL

1.5.1 Le Comité chargé de la révision des statuts

L'Ordre des comptables agréés a contesté la pratique de vérification comptable, telle qu'elle apparaît dans les statuts du SPUL. Afin d'éviter toute ambiguïté et un débat juridique peu utile, le Conseil syndical a formé un comité spécial chargé de revoir ce point de nos statuts. D'autre part, l'expérience acquise au cours des dernières années a permis d'identifier certaines incohérences qu'il y a lieu d'éliminer, ce dont le Comité a également été chargé. Le comité, créé le 25 avril 1997, a remis son rapport le 13 juin 1997. Le Conseil a reçu le projet d'amendement aux statuts et en a recommandé l'adoption par l'Assemblée générale. Le comité était formé de Marcel Aubert, Jean Turgeon et Guy Allard, secrétaire du SPUL.

1.6 Les communications avec les membres

1.6.1 Le SPULTIN et autres informations

Au cours de l'année, six numéros de SPULTIN ont été publiés. De plus plusieurs lettres ont été adressées aux membres par le président du SPUL. Un sondage a également été mené auprès de tous les membres qui relèvent d'une section composée de plusieurs départements. L'objectif était de vérifier si cette structure était un frein à la vie syndicale au niveau des sections. Les résultats montrent qu'une très grande majorité des professeur/e/s sont satisfaits de la situation actuelle.

1.6.2 Visites du président dans les sections

Au cours du printemps, une visite de campus a été entreprise par le président du SPUL, accompagné de membres de l'exécutif, afin de mieux connaître comment les professeur/e/s ont été affectés par les coupures budgétaires qui ont eu lieu à répétition au cours des

dernières années. De même, le président du SPUL a été invité à plusieurs rencontres avec les sections, notamment lors de l'élection du comité exécutif des sections et des délégué/e/s au Conseil syndical.

1.6.3 Demandes d'information des membres

Il est rare qu'il se passe une journée sans qu'un/e professeur/e ne téléphone au secrétariat du SPUL. Les raisons sont nombreuses, mais souvent c'est pour obtenir de l'information ou pour faire le point avec un représentant du SPUL sur un problème particulier. Généralement, ce sont les membres du comité des griefs, du comité de l'application de la convention collective et du comité de la retraite qui sont sollicités. Dans d'autres cas, ce sont les membres du Comité exécutif.

2. LES RELATIONS DU SPUL SUR LE CAMPUS

L'événement marquant de l'année 1996-1997 à ce chapitre est sans doute la tenue d'un mini-sommet organisé à l'Université l'automne dernier à l'initiative de la CADEUL, et auquel ont également participé l'AÉLIÉS, le SCCUL, la direction de l'Université et le SPUL.

2.1 Les administrateurs et administratrices de l'Université Laval

Le président du SPUL rencontre occasionnellement le vice-recteur aux ressources humaines. En outre, de fréquents échanges ont lieu entre les membres des différents comités paritaires et l'administration de l'Université.

2.2 Les autres syndicats et associations professionnelles du campus

Des échanges courtois ont régulièrement lieu avec le SEUL, le SCCUL et l'APAPUL.

2.3 La CADEUL et l'AÉLIÉS

Des contacts ont eu lieu avec la CADEUL, notamment lors des manifestations de l'automne 1996 contre la hausse possible des frais de scolarité. Le SPUL a participé au financement du 25ième anniversaire de l'AÉLIÉS, qui, il y a encore peu de temps, s'appelait UGIL. La participation du SPUL a été particulièrement appréciée.

2.4 L'Association des retraités de l'Université Laval

Le président du SPUL a rencontré le président de l'Association des retraités. Un comité où étaient présents les autres syndicats et association du campus a également exploré la possibilité d'actions communes au niveau de l'assurance santé.

3. LA FQPPU

3.1 Activités du SPUL au sein de la FQPPU

3.1.1 Le Sommet universitaire

Le Sommet universitaire, qui a eu lieu à Montréal du 4 au 6 octobre 1996, a donné lieu à la publication d'une déclaration commune qui a été largement diffusée. Rappelons que ce Sommet s'est déroulé dans le contexte de la crise budgétaire que les universités québécoises connaissent. Le Sommet regroupait la FEUQ (Fédération étudiante universitaire du Québec, la FQPPU, la FTQ, la CSN, la CEQ et la FAEUQEP (Fédération des associations étudiantes universitaires du Québec en éducation permanente). À titre de membre de la FQPPU, le SPUL était présent à ce sommet.

3.1.2 Rapport du Comité d'étude sur les structures, les services, le financement et le rôle de la FQPPU

La crise budgétaire de la FQPPU en 1995-1996 a mené à la formation d'un comité chargé d'examiner les structures, les services, le financement et le rôle de la Fédération. Les travaux du comité ont donné lieu à la publication d'un rapport contenant plusieurs recommandations. Le SPUL a tenu une réunion spéciale du Conseil syndical au cours de laquelle des propositions d'amendement des statuts de la Fédération ont été considérées. Ces propositions ont d'abord été présentées au Conseil fédéral, en vue de les soumettre au Congrès de mai 1997. Compte tenu des réactions des autres membres de la FQPPU, le SPUL a choisi de retirer ses avis de motion et de plutôt continuer à faire valoir ses points de vue par une approche plus politique.

3.1.3 Position du SPUL sur la liberté universitaire

La FQPPU a préparé un document sur le rôle qu'elle entend jouer au niveau de la défense de la liberté universitaire. Le SPUL a préparé deux avis à ce sujet. Le Comité exécutif de la Fédération a été impressionné de la qualité de la contribution du SPUL, qui a été le seul à répondre à la demande de la Fédération.

3.2 Le Conseil fédéral de la FQPPU

Le SPUL a été présent aux quatre réunions du Conseil fédéral. La délégation était généralement formée de quatre membres du Comité exécutif.

3.3 Les comités de la FQPPU

Plusieurs membres du SPUL ont contribué à la bonne marche des travaux de la FQPPU. Il s'agit de Joseph-Claude Poulin, qui était membre du comité de la liberté universitaire, de Michel Pagé, qui était membre du Comité des affaires universitaires, de Roland Ouellet qui était membre du Comité spécial sur les structures et de

Marcel Dupras qui était membre du Comité de vérification.

3.4 Autres activités

La FQPPU tient un congrès à tous les deux ans. Cette année, le congrès a eu lieu à Magog, du 5 au 7 mai 1997. Le SPUL était représenté par Gérard Lemieux, Michel Beauchamp, Josiane Hamers, Louise Mathieu, Guy Allard, James Pottier, Alban Beaudou, Roland Ouellet et Nadia Gazzali. Claude Bariteau et Marcel Dupras assistaient à titre d'observateurs. L'adoption du budget de la Fédération a été un moment clé, notamment parce que plusieurs membres de la Fédération ne pouvaient accepter une hausse de cotisation substantielle sans consultation préalable de leurs instances. De l'avis de plusieurs, la solution de compromis avancée par le SPUL a permis d'éviter le pire.

4. LES RELATIONS AVEC LE PERSONNEL DU SPUL

4.1 L'Association des employées du SPUL

La convention collective entre le SPUL et l'Association des employées du SPUL venait à échéance le 31 mai, et devra être reconduite au cours de l'automne 1997. Madame Carmelle Lépine a pris sa retraite le 29 août et devrait être remplacée au cours de l'automne. De même, la retraite graduelle d'une des deux agentes de secrétariat actuellement à l'emploi du SPUL se poursuit.

4.2 Engagement de contractuels pour des fins spécifiques

La réalisation de certaines tâches spécialisées a amené le Comité exécutif à embaucher des contractuels. C'est le cas notamment pour la mise en place du site Internet et de l'archivage de dossiers du SPUL.

5. LES AFFAIRES COURANTES ET LES DOSSIERS EN SUSPENS

5.1 Site Internet

Le site Internet du SPUL est en préparation et devrait être inauguré au cours de l'automne.

5.2 Les finances

Le déficit de l'an dernier, dû essentiellement à des dépenses exceptionnelles au niveau des griefs, est résorbé et la gestion serrée des dépenses permet de fonctionner correctement, malgré la diminution des revenus.

5.3 Politique de communication

La mise en place d'une politique de communication, prévue dans les

priorités d'action, permettra de mieux répondre aux divers besoins des membres du SPUL et de ses instances.

5.4 Évaluation de l'enseignement

La convention collective contient une lettre d'entente qui prévoit que des discussions auront lieu sur l'évaluation de la qualité de l'enseignement et des suites à y donner.

6. LES POINTS SAILLANTS DE L'ANNÉE 1996-1997

6.1 La Loi 104

La promulgation de la Loi 104 a créé beaucoup d'inquiétude dans le monde universitaire, notamment chez les professeur/e/s de l'Université Laval qui venaient de signer une nouvelle convention contenant des concessions substantielles. Heureusement, les démarches entreprises par diverses instances, notamment la FQPPU et la CSN, ont amené le Gouvernement à revoir sa position. Le silence de la CREPUQ dans ce dossier a été éloquent.

6.2 Régime de retraite

La lettre d'entente sur l'utilisation des surplus actuariels accumulés dans la caisse du régime de retraite a été signée au début de l'été. Les modalités entourant l'utilisation des surplus actuariels de 1996, 1997 et 1998 ont été définies lors du renouvellement de la convention, mais il faut attendre l'évaluation actuarielle de chaque année avant de pouvoir effectivement les utiliser.

6.3 Prévoyances collectives

La bonification des soins paramédicaux a été finalement mise en place. De même, une lettre d'entente autorisant l'utilisation d'une partie des surplus accumulés dans les régimes de prévoyances collectives a permis d'éviter une hausse des primes qui devait entrer en vigueur le 1er juin 1997.

7. AUTRES DOSSIERS IMPORTANTS

En plus des activités courantes du SPUL au cours de l'année 1997-1998, les dossiers suivants devront également être considérés:

7.1 Le 25^{ème} anniversaire du SPUL

L'année 1999 marquera le 25^e anniversaire du SPUL. Afin d'être en mesure de souligner correctement cet événement dans deux ans, il faut dès maintenant commencer les préparatifs.

7.2 Enquête sur les nouvelles technologies d'information et d'enseignement (NTIC)

Il est prévu qu'une enquête portant sur les NTIC soit menée au cours de l'automne 1997 auprès de l'ensemble des professeur/e/s. Cette enquête visera à établir le niveau d'utilisation actuel des NTIC dans l'enseignement, et établir les attentes et les besoins des professeur/e/s à l'égard des NTIC.

7.3 Enquête sur les besoins des professeur/e/s en matière de prévoyances collectives

La mise en place du programme renouvelé de retraite, l'entrée en vigueur de l'assurance obligatoire sur les médicaments, les changements apportés à la fiscalité au cours des dernières années et les surplus accumulés dans les régimes de prévoyances collectives actuellement en vigueur amènent le SPUL à revoir l'ensemble de la question des prévoyances collectives. Au cours des prochains mois, il est prévu qu'une enquête sera menée auprès des professeur/e/s afin de définir leurs besoins et leurs attentes quant à l'assurance-vie et l'assurance-santé.

REMERCIEMENTS

Au-delà du fait que le rapport annuel du Comité exécutif est avant tout un compte-rendu de sa gestion (art. 28.7 des statuts), il importe de souligner que tout le travail réalisé au SPUL est le fruit de la participation active et soutenue d'un nombre important de collègues qui consacrent temps et énergie à faire valoir le point de vue des professeur/e/s et défendre leurs intérêts. Sans cette participation généreuse et enthousiaste, rien de cela ne serait possible.

Merci à tous ces collègues et toutes ces collègues!

Gérald Lemieux, président
Michel Beauchamp, vice-président
Josiane Hamers, vice-présidente
Louise Mathieu, vice-présidente
Ghislain Gendron, secrétaire
James Pottier, trésorier

[Accueil](#) | [Spultin](#)
[Convention collective](#) | [Guide d'application](#) | [RRPPUL](#) | [Prévoyances collectives](#)
[Assemblée générale](#) | [Conseil syndical](#) | [Sections syndicales](#)
[Comités internes](#) | [Statuts](#) | [FQPPU et autres sites](#)

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec [Lucie Hudon](#)